

	ANNEXE DPNI / NIPT - DNA FœTAL DANS LE SANG MATERNEL (TRISOMIE 21)			
	Identification A_MO_PREL_38_G	Approbateur Valérie GIGOT	Date d'application 11/11/2021	Version 1

1. Comment procéder ?

Le test génétique (DPNI – dépistage prénatal non invasif ou NIPT) est basé sur l'analyse de l'ADN (ou DNA) foetal circulant dans le sang maternel, pour recherche des trisomies 13, 18 et 21. Tout résultat positif doit être confirmé par un caryotype.

Matériel	2 tubes Streck
Précautions	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Le test peut être réalisé à partir de 10 SA, idéalement à partir de 12 SA ▸ Formulaire rempli et signé par le médecin et la patiente
Protocole	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Respecter l'ordre de prélèvement <div style="text-align: center; margin: 10px 0;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Remplir les tubes Streck jusqu'en haut ▸ Mélanger en retournant délicatement 8 à 10 fois

2. Historique

Date de mise à jour	Version	Nature des modifications
19.10.21	1	Première édition